



Art Basel, la spirale de l'art contemporain



À Bâle, les collectionneurs se sont précipités avant même l'ouverture officielle de cette foire de référence. Jusqu'à dimanche, des records de ventes pourraient encore être battus.



L'ÉVÉNEMENT

Art Basel, créateur de goûts

FOIRE Plus de 90 000 visiteurs sont attendus à la 46^e foire d'art moderne et contemporain de Bâle. Les riches collectionneurs dépensent déjà sans compter.

Plastic Tree, 2014,
de l'artiste camerounais
Pascale Marthine Tayou.



GEORGIOS KEFALAS/AP



R VALÉRIE SASPORTAS
vsasportas@lefigaro.fr
DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE À BÂLE

uée vers l'art sous le doux soleil printanier suisse. Que restera-t-il à vendre quand les portes de la foire de Bâle ouvriront ce matin au public? Environ 92000 visiteurs, attendus entre ce jeudi et le 21 juin, déboursent 50 euros (48 francs suisses) pour découvrir cette foire de référence de l'art moderne et contemporain, qui préside au goût et au regard que l'on porte sur les œuvres «bankables». Six membres seulement du comité de sélection d'Art Basel ont choisi 284 galeries parmi 900 candidatures, et validé les artistes à présenter. Ces «faiseurs de goût», «tastemakers» égratignés par le *New York Times* dans son édition de mardi, faisaient aussi jaser ce jour-là dans les allées du premier étage truffé d'art conceptuel, où les chineurs avaient l'impression de voir «*toujours la même œuvre*».

« 80 % d'acheteurs nouveaux »

Mais tout s'achète et se vend. Et beaucoup pour des fondations, qui prennent le pas sur les institutions publiques, fauchées. Ainsi l'artiste franco-libanaise Mouna Rebeiz, membre de la société des amis du Musée national d'art moderne, a profité hier matin d'une visite de groupe commentée par Bernard Blistène, directeur de Beaubourg, pour poser une option, au profit d'une fondation, sur la *Vénus de Milo* revue par Niki de Saint Phalle en 1962, star à 280000 euros chez Georges-Philippe & Nathalie Vallois. On se bouscule dans les allées.

Mardi a été une journée particulièrement lucrative de cette 46^e édition. «*Nous avons vendu une quarantaine de Sol LeWitt dans cette seule journée! Comme à la grande époque d'avant 1990*», se ré-

jouissait hier Marcel Fleiss, fondateur de la galerie 1900-2000. Il a retrouvé le même emplacement qu'il y a quinze ans. Une volonté de Marc Spiegler, directeur de la foire, qui a reconfiguré le rez-de-chaussée pour plus de cohérence: «*Du fait de la raréfaction des œuvres historiques, désormais dans des musées ou des collections très stables, un grand nombre de galeries contemporaines, situées à l'étage, étaient descendues, créant une grande confusion*», avait-il confié au *Figaro* quelques jours avant l'ouverture, citant le cas de la galerie 1900-2000, antre des avant-gardes, séparée au fil des ans de son homologue berlinoise Berinson, par le secteur des éditeurs. «*Retrouver notre emplacement nous a permis de bien vendre, d'autant que 80 % des acheteurs sont totalement nouveaux*», assure Marcel Fleiss.

Mais Bâle surfe aussi sur la vague de Venise. En quelques heures, Daniel Templon (Paris) a vendu six œuvres de Chiharu Shiota à 28000 euros pièce. Les acheteurs, russes, allemands, américains et péruviens, ont découvert cette artiste nipponne de 42 ans à travers sa spectaculaire installation de fils rouge sang et de clefs suspendues dans le pavillon japonais de la Biennale, qui se poursuit jusqu'en octobre. Venise encore, mais dans son édition de 1966, est remise à flot chez *Tornabuoni* (Paris) avec une installation comme à l'époque, de quatre pièces séparées depuis lors de Paolo Scheggi, étoile filante italienne emporté par la maladie à 31 ans. Le galeriste Michele Casamonti n'était pas peu fier, mardi, de recevoir les félicitations de Jennifer Flay, directrice de la Fiac, car l'une des quatre œuvres lui a été prêtée par un musée, «*fait rarissime pour une exposition sur une foire*», dit-elle. Hier, sur les quatre tableaux sculptés monochromes, bleu, jaune, rouge et blanc de Paolo Scheggi, seul le dernier restait à vendre, 2,5 millions d'euros, un record mondial pour l'artiste. ■

Art Basel, Bâle (Suisse), du 18 au 21 juin.
www.artbasel.com

Yves Bouvier UNE AFFAIRE À REBONDISSEMENTS

9 janvier 2015

L'avocate Tetiana Bersheda dépose une plainte au nom de deux trusts contrôlés par les filles de l'oligarque russe Dmitri Rybolovlev, président du club de football de l'AS Monaco. Il accuse Bouvier d'avoir empoché illégalement des centaines de millions de dollars de commissions sur des tableaux qu'il lui a vendus.

25 février 2015

Arrestation de Bouvier sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de la principauté de Monaco. Motif : «*escroquerie*» et «*complicité de blanchiment d'argent*».

2 mars 2015

Plainte de Catherine Hutin-Blay, la fille de Jacqueline Picasso, après qu'elle s'est aperçue que plusieurs tableaux de Picasso lui appartenant sont dans la collection Rybolovlev.

13 mars 2015

Perquisition à la galerie Nelombos, située dans le port franc de Genève, dirigée par Jean-Marc Peretti. Les policiers auraient saisi des documents en relation avec la vente de tableaux à Rybolovlev.

23 mars 2015

Placement en garde à vue du marchand d'art Olivier Thomas, qui a remplacé Bouvier à la présidence du port franc du Luxembourg. Il aurait eu les Picasso entre les mains.

22 mai 2015

Les avocats de Bouvier portent plainte en diffamation après la publication par *Le Point* d'une enquête intitulée «*Zahia, le milliardaire et les Picasso maudits*», évoquant les liens entre l'ex-escort girl et le notable qui aurait organisé avec elle des soirées libertines à Paris pour des hommes d'affaires et des galeristes de renom.

B. de R.



Cachez ce Bouvier que je ne saurais voir

**BÉATRICE DE ROCHEBOUËT
ET VALÉRIE SASPORTAS**
bderochebouet@lefigaro.fr
vsaspotas@lefigaro.fr

C'est le grand discret d'Art Basel. Cet acteur du marché de l'art qui aurait pesé lourd il y a un an encore est devenu « un hors-sujet », disent les galeristes à Bâle, étonnés qu'on leur demande si le parfum de scandale entachant Yves Bouvier se ressent dans les allées, qu'il arpenteait hier encore. Depuis l'ouverture aux VIP lundi soir, les affaires tournent à plein régime (lire ci-dessus). Le « ménage » a sans doute été fait avant. « L'affaire Bouvier », avec ses rebondissements, a contraint à la plus grande vigilance le comité d'organisation de cet événement majeur du marché de l'art moderne et contemporain. Traçabilité irréprochable pour les tableaux et sculptures ? Bâle est dans sa bulle de frénésie artistico-mercantile. Certes, le marché reste porté par l'euphorie des ventes de mai à New York où *Les Femmes d'Alger* de Picasso, adjugé 179,36 millions de dollars chez Christie's, est devenu en un soir le tableau le plus cher des enchères. Mais ce prix record, que certains ont attribué un peu hâtivement au Qatar, n'est-il pas l'aboutissement d'une logique spéculative sans foi ni loi dans laquelle le marché de l'art s'est engouffré ?

Tout repose sur la confiance. Et l'ombre d'un doute peut être fatale. Même si elle tente de minimiser l'affaire, la planète art a été ébranlée par les soupçons d'« escroqueries » et de « complicité de blanchiment » à l'encontre du Suisse Yves Bouvier, qui aurait soustrait des centaines de millions d'euros à la famille de l'oligarque russe Dmitri Rybolovlev, en le conseillant pour sa collection. Sous couvert de jouer les intermédiaires et d'agir dans la plus grande discrétion, il aurait empoché de coquettes sommes à chaque transaction.

Selon la plainte déposée par le clan russe, révélée le 6 mars 2015 par le quotidien suisse *Le Temps*, c'est bien Yves

Bouvier qui conduisait les négociations pour son client. « *Hormis deux transactions*, précise le journal, *aucun contrat de vente n'était rédigé. Mais ce dernier était des factures. Une première pour le prix de vente, payable à une société hong-kongaise, MEI Invest Limited, détentrice d'un compte à la Compagnie bancaire helvétique. Une seconde pour la commission d'Yves Bouvier: 2% du prix de vente, payable sur son compte dans la même banque, puis sur un autre chez HSBC Hongkong.* »

À l'inverse de la Bourse ou de l'immobilier, l'art est un marché encore largement non régulé. « *Il est clair qu'il faut rendre les règles de conduite entre acheteurs et vendeurs plus transparentes*, observe Thomas Seydoux, ancien de Christie's, qui a monté son cabinet de courtage à Paris. *Dans ce milieu, tout finit par se savoir. Il y a un barème acceptable de commissions dont nous discutons préalablement avec le client. Tout doit être écrit pour éviter ce genre de dérive.* » Au-delà de commissions plus ou moins raisonnables mais acceptées, le Genevois encaissait des profits à l'insu de son client, qui pouvaient aller jusqu'à plusieurs dizaines de millions de dollars.

Pour le *Salvator Mundi* récemment attribué à Léonard de Vinci, le vendeur, selon le *New York Times*, n'aurait touché que « *70 à 80 millions de dollars* » alors qu'il l'avait cédé « *pour 127,5 millions de dollars* ». Quant à la vente du *Nu couché au coussin bleu* de Modigliani, c'est par le conseiller en art Sandy Heller que Dmitri Rybolovlev apprit que le collectionneur Steven Cohen n'aurait perçu que 93,5 millions de dollars alors qu'il avait acquis la toile pour 118 millions de dollars, en versant 2,36 millions d'honoraires à Yves Bouvier.

Un système censé rester discret

De telles révélations ne semblent pas avoir plombé le petit monde de l'art où le nombre de conseillers en tous genres a explosé. « *L'affaire Bouvier, un accident* », entend-on dans les allées d'Art Basel. Quelques jours avant l'ouverture, son directeur, Marc Spiegler, calmaït lui-même le jeu : « *S'il y a un impact sur notre foire, on ne l'a pas encore vu. Mais je pense qu'il faudrait revenir à l'ancien système, où le galeriste jouait le rôle de conseiller avec une commission fixe et non aléatoire.* » Cependant, cette histoire

lève aussi le voile sur des pratiques peu avouables dans le réseau des ports francs. L'onde de choc, cette fois, pourrait être plus fort.

Patron de Natural Le Coultre, Yves Bouvier, premier locataire des ports francs genevois, a exporté ce modèle du Luxembourg à Singapour. Avec l'explosion du marché, ces entrepôts sont devenus des lieux de stockage permanent, gigantesque plateforme de négoce. En tant qu'actionnaire, l'homme d'affaires avait un droit de regard sur ce qu'il s'y passait.

Thierry Ehrmann, président fondateur de la société Artprice, les considère comme une sorte de « *chambre de compensation du marché de l'art mondial* » abritant « *plus de 50% des flux générés par les ventes publiques et les ventes de gré à gré. Si les ports francs explosent, c'est tout le marché mondial de l'art, y compris Art Basel, qui vole en éclats* », affirme ce responsable. « *Pure spéculation! Je ne sais pas d'où M. Ehrmann sort ses chiffres* », rétorque Marc Spiegler. Mais ce dernier se dit d'accord avec Pierre Maudet, le ministre genevois de tutelle des ports francs, qui déplore une « *dilution des responsabilités si un locataire est à la fois actionnaire, transitaire et marchand d'art* ». Le cas d'Yves Bouvier.

Les perquisitions qui ont suivi l'affaire autour de Dmitri Rybolovlev braquent les projecteurs sur un système censé rester discret. D'autant que le 2 mars dernier, il y a eu un rebondissement. Catherine Hutin-Blay, fille de Jacqueline Picasso, portait plainte après avoir vu réapparaître sur la place publique des tableaux disparus de sa collection stockés à Genève (lire nos éditions du 14 mai 2015). « *Il va de soi que les autorités genevoises vont assainir le système* », souligne un courtier qui travaille entre Paris et Genève et pointait depuis longtemps l'anormalité de voir un bien en transit illimité pour un coût dérisoire. Déjà, bien des clients s'en vont sur la pointe des pieds vers d'autres horizons, où ils ne seront pas inquiétés. ■



Yves Bouvier, PDG de Natural Le Coultre, aurait encaissé, en plus des commissions prévues, une part du prix de vente des œuvres à l'insu de leurs propriétaires.